

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 26 mars 2015 à Boz

En présence des élus : Mme Joubert-Laurencin, maire de Boz
M. Sylvestre-Baron, maire de Reyssouze
Mme Gandy, présidente du SIVOS
des DDEN : Mme Mortel, M. Descottes, M. Coulas
des enseignants : Mmes Lussiaud, Rabuel, Mathy, Grossiord, Sauchay
M. Cornielle, M. Garcia, M. Dupaquier
des ATSEM : Mmes Renoud-Camus et Borjon-Piron
des parents d'élèves :
Mmes Perrousset, Gey, Girardin, Rodary, Lebreton, Roberjot, Ohl, Benoit
M. Saive

Etaient excusés : M. et Mme Loubéjac, DDEN
Mmes Garcia et Grillet, parents d'élèves

I. Synthèse des questionnaires sur les rythmes scolaires

Les bilans ont été envoyés aux parents et sont affichés dans les écoles pour ceux qui ne les auraient pas vu.

Toutefois, quelques points sont à préciser.

- Pause méridienne trop longue à Boz selon certains parents

Mme Gandy explique que, sur sa demande, le personnel de la cantine a noté précisément les horaires ; il s'avère qu'une fois le repas terminé, il reste aux enfants vingt minutes avant le retour en classe. Ce temps est donc trop court pour mettre en place des activités.

- Mise en place d'un service de garderie et/ou cantine le mercredi midi

Mme Gandy répond que ce serait peut-être possible, mais pour cela, l'effectif ne devra pas être trop important. C'est une suggestion à étudier.

- Retour des enseignants sur les apprentissages

Pour Reyssouze, Mme Lussiaud indique que les enfants sont plus fatigués en fin de journée ainsi qu'en fin de semaine et qu'elle ne voit pas de bénéfice. Plus d'absentéisme le mercredi matin que les autres années.

Pour Boz et Ozan, pas de bénéfice particulier non plus, même si les enseignants constatent que les élèves sont plus disponibles le mercredi matin qu'à d'autres moments de la semaine. Le vendredi est une journée où les enfants sont souvent un peu plus fatigués.

- Les parents notent que les activités périscolaires sont plus difficiles à gérer.

Le mercredi matin n'étant plus disponible, tout doit être programmé en fin de journée ou le mercredi après-midi, ce qui ajoute encore à la fatigue des enfants.

- **En conclusion, il faut noter que 75% des parents souhaiteraient un retour à la semaine de 4 jours.**

II. Réponses du SIVOS sur différents sujets

- Des parents demandent s'il serait possible que, pour la garderie, le SIVOS fournisse des goûters aux enfants qui n'en ont pas, pour plus d'égalité.

La réponse de Mme Gandy est : non.

- Certains demandent aussi où en est le fonds d'amorçage.

Il s'agit de la somme permettant la mise en place de la réforme des rythmes.

Mme Gandy répond que cette somme doit être versée en trois fois et que le SIVOS a déjà reçu 3 000€. Ils seront utilisés d'une part pour financer une classe verte à l'école de Boz ; d'autre part, avec les nouveaux rythmes, les besoins en ménage ont augmenté. Il en résulte un coût supplémentaire qu'il faut honorer. Enfin, des jeux de société et du matériel divers ont été achetés pour la pause méridienne à Boz.

Mme Gandy indique qu'en dehors même des frais importants, il sera impossible de mettre en place des TAP sur le RPI, à cause d'un manque de locaux et de l'insuffisance de personnel qualifié.

Mme Joubert-Laurencin ajoute que, pour l'année prochaine, il faudra étudier la possibilité de mutualiser les moyens des différentes communes du canton pour organiser des TAP ; ce sera probablement difficile, mais la porte n'est pas fermée.

- Mme Gandy nous informe qu'elle a dû donner un avertissement à deux élèves de la cantine, à Boz et Ozan : l'un pour manque de sécurité, l'autre pour manque de respect.

III. Questions diverses

- Des parents se soucient de la sécurité des enfants qui arrivent tôt et attendent seuls devant l'école d'Ozan.

Le conseil n'a pas de réponse pour ce problème.

- D'autres souhaitent savoir si une personne supplémentaire sera embauchée à la cantine d'Ozan pour s'occuper spécifiquement de l'enfant en situation de handicap.

La réponse du SIVOS est non, cet élève étant autonome pour manger.

- Il est enfin demandé s'il sera possible que les enfants qui le souhaitent puissent commencer leurs devoirs à la garderie.

Cette question sera discutée ultérieurement avec les différents partenaires de la garderie pour voir ce qu'il est possible de mettre en place.

La séance est levée.

Secrétaire : Mme Benoit, parent d'élève
Mme Sauchay, enseignante